



CENTRALE
CANINE
DOC 21.06-V1

155 avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - www.centrale-canine.fr

POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

SCC-TAF /01-2017

NOTE D'INFORMATION

Relative aux Affixes Transfert d'affixe concédé par l'Etranger

Documents à transmettre au Club de race **en un envoi groupé** et à retourner à la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE après avis du Club :

- Demande d'affixe visée par le Président du club de race dont vous pratiquez l'élevage,
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport ou livret de famille ou permis de conduire,
- Photocopie de la Concession d'affixe,
- Spécimen de signature,
- Attestation de résidence **principale** en France délivrée par la Mairie,
- Attestation officielle du Pays de l'ancienne résidence confirmant que ledit affixe ne sera plus utilisé sur ce territoire.
- Extrait de casier judiciaire ou attestation sur l'honneur certifiant n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation pour mauvais traitement à animaux,
- Règlement de 50€

Dans le cas où l'affixe qui vous a été concédé à l'étranger n'aurait pas été couvert par la FÉDÉRATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE, il vous sera demandé un titre de paiement de 168 € après vérification du dossier par la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE.